

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13332**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence : Licence Licence Arts, Lettres, Langues, mention Langues, Littératures et Civilisations Etrangères, spécialité Allemand

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université du Littoral Côte d'Opale	Université du Littoral Côte d'Opale, Recteur de l'académie, Président de l'Université du Littoral

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

136 Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

Le caractère généraliste de la Licence LLCE spécialité Allemand permet de développer à la fois les savoirs fondamentaux et les qualités personnelles, intellectuelles et relationnelles indispensables dans les secteurs de l'enseignement, du tourisme, de la traduction, de l'administration ou de la communication.

A la fin de cette licence, les étudiants auront atteint le niveau C1 du Cadre Européen de Compétences en Langues.

- Comprendre et communiquer en français et en allemand, à l'écrit et à l'oral
- Elaborer un texte écrit en organisant ses idées (type dissertation ou commentaire) ou une production orale (type exposé)
- Comprendre, analyser, restaurer et restituer avec fidélité et style un texte ou un discours d'une langue à une autre.
- Sélectionner et organiser logiquement les idées en fonction d'une consigne explicite
- Traduire et transposer un texte ou un discours, de l'allemand vers le français (version) ou du français vers l'allemand (thème)
- Développer l'acquisition de méthodes et de compétences dans l'analyse de la langue et des faits de langue
- Comprendre et synthétiser un texte oral contemporain (émissions radiodiffusées, télévisées, conversations téléphoniques) énoncé dans une variété d'accents
- Acquérir des méthodes de recherche et des compétences d'analyse pour commenter, critiquer et mettre en perspective (en allemand et en français) un texte littéraire ou de civilisation, article de presse ou tout autre type de document
- Situer dans l'histoire les événements marquants
- Connaître les principales institutions politiques des pays concernés (Allemagne, Autriche, Suisse)

Compétences transversales

- Maîtriser au moins une deuxième langue étrangère
- Posséder une bonne culture générale.
- Posséder un esprit de synthèse et des méthodes de travail permettant d'organiser son savoir et d'optimiser ses compétences.

Maîtriser les outils de communication

- Maîtriser les outils informatiques et bureautiques (internet, bases de données...)
- Connaître les technologies de communication multimédia
- Maîtriser les outils d'apprentissage et de recherche : analyser, hiérarchiser, synthétiser les informations
- Contextualiser l'information et la mettre en perspective
- Analyser les informations pour aider à la prise de décision
- Argumenter et dialoguer avec des interlocuteurs variés, en fonction des situations et en usant du niveau de langue approprié

Bâtir un projet

- Travailler en autonomie comme en groupe
- Développer l'esprit d'initiative
- Savoir rédiger un rapport, un compte-rendu ou un dossier en utilisant les nouvelles technologies

Compétences relationnelles

- S'exprimer et communiquer facilement, avec aisance (allemand et français), à l'écrit comme à l'oral

- Mettre en œuvre les actions de communication les plus efficaces
- Savoir travailler en équipe, s'intégrer, se positionner, collaborer
- Mettre en valeur sa personnalité, ses opinions
- Exercer sa curiosité pour approfondir la connaissance d'une langue, d'une culture, d'une civilisation

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- l'enseignement et la formation
- la traduction
- le tourisme et la gestion touristique
- l'administration publique et privée
- la communication et l'information

1) Métiers de l'Enseignement et de la formation

- Professeur des écoles, Professeur d'allemand en collège, lycée ou classes préparatoires, Professeur de français à l'étranger, conseiller d'éducation, conseiller principal d'éducation, formateur en formation continue.

2) Métiers de la Traduction

- Traducteur littéraire, Traducteur technique, traducteur de films, Traducteur expert, Traducteur-terminologie, Rédacteur technique, Assistant d'édition

3) Métiers du Tourisme

- Technicien d'accueil touristique, accompagnement de voyages

4) Métiers de l'Administration

- Secrétaire administratif, Secrétaire bureautique polyvalent, Secrétaire de l'administration scolaire et universitaire

5) Métiers de la communication et l'information

- Chargé de communication, assistant de communication, attaché de presse, journaliste, rédacteur de presse, documentaliste, bibliothécaire.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2107 : Enseignement général du second degré

K2111 : Formation professionnelle

E1108 : Traduction, interprétariat

G1201 : Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives

M1605 : Assistanat technique et administratif

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

http://www.univ-littoral.fr/formation/documents/licence_all.pdf

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Enseignants chercheurs et professionnels
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Enseignants chercheurs et professionnels
En contrat de professionnalisation	X	Enseignants chercheurs et professionnels
Par candidature individuelle	X	Enseignants chercheurs et professionnels
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale**Référence du décret général :**

arrêté du 1er août 2011 sur la licence

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

arrêté du 4 novembre 2010 habilitant l'Université du Littoral Côte d'Opale à délivrer les diplômes

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

décret 2002-590 du 24 avril 2002 sur la VAE

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

Observatoire du Devenir Etudiant et du Suivi Statistique de l'Etablissement (ODESSE) Observatoire du Devenir Etudiant et du Suivi Statistique de l'Etablissement (ODESSE)

<http://www.univ-littoral.fr/universite/odesse.htm>

Autres sources d'information :**Lieu(x) de certification :**

Université du Littoral Côte d'Opale : Nord-Pas-de-Calais Picardie - Nord (59) [Dunkerque]

Dunkerque

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Boulogne

Historique de la certification :